



Transformation de la formation

Nom du dispositif/démarche/outil

Pass Sport 2.0

Date création/mise en place :
2018

Caractère innovant :
Reconversion digitalisée
Hub unique pour le sportif,
le formateur et l'entreprise.

Publics cibles :
- Sportifs de Haut Niveau
sur liste et en fin de carrière
ou venant de sortir de liste
- Sportifs professionnels
salariés en fin de carrière
- Sportifs sortant des
centres de formation sans
pouvoir faire carrière
- Sportifs demandeurs
d'emploi de moins de 12
mois alternant des périodes
en contrat CDD.

Nombre de bénéficiaires :
100 sportifs

Couverture territoriale :
Auvergne-Rhône-Alpes,
Hauts-de-France, Ile-de-
France, Nouvelle-
Aquitaine.

Porteur/Créateur/auteur

Porté par Opcalia, en partenariat avec le Forco

Présentation

Etalé sur 6 à 8 mois, le parcours est global : il intègre formation digitale, accompagnement et immersion en entreprise.

Objectifs

Accompagner les sportifs dans leur reconversion professionnelle et leur intégration réussie en entreprise.

- Projection des sportifs dans une seconde vie
- Remobilisation vers un nouvel objectif, une nouvelle victoire
- Transposition efficace des compétences dans le monde de l'entreprise
- Une mission opérationnelle réussie dans une entreprise
- Intégration durable dans les entreprises à la suite de ce programme

Financier

FPSP et les OPCA

Partenaires

Auvergne-Rhône-Alpes : HUMAN BOOSTER
Hauts-de-France : KAIRHOMME
Ile-de-France : MGS RECONVERSION
Nouvelle-Aquitaine : ALTEDIA
E-TIPI

Repérage par le CARIF Espace Compétences





Description

Chaque sportif bénéficie :

- D'un accompagnement personnalisé,
- Et de la mise en relation avec des entreprises ciblées, avec pour objectif l'emploi.

Étalé sur 6 à 8 mois, le parcours est global : il intègre formation digitale, accompagnement et immersion en entreprise. Opcalia va d'ailleurs définir avec Pôle emploi la meilleure solution concernant le statut et les modalités de cette période d'immersion, cela pourrait être l'action de formation préalable au recrutement (AFPR) pour ce programme.

Organisation

Tout sportif intéressé peut déposer sa candidature en ligne sur le site pass-sport.fr (<http://pass-sport.fr/candidature/>).

L'entrée dans le dispositif est validée par un comité territorial. Opcalia a sélectionné un prestataire dans chaque région pour animer ces parcours. Les parcours de formation doivent être engagés avant le 31 décembre 2018 et les formations qui démarrent ce mois-ci pourront se dérouler jusqu'au 30 juin 2019.

- Une entrée dans le dispositif validée par un comité territorial
- Des parcours de formation engagés avant le 31 décembre 2018
- Des formations réalisées à partir de février 2018 et jusqu'au 30 juin 2019

Parcours de formation global, construit autour de 3 modules :

- Module 1 : Mieux se connaître pour mieux se positionner
- Module 2 : Mieux connaître le monde de l'entreprise pour mieux l'aborder
- Module 3 : Transformer l'essai : Concrétiser sa reconversion en entreprise

Ressources

Liens web :

- <http://pass-sport.fr/>
- <https://youtu.be/FWI-yh97avo>
- https://www.youtube.com/watch?v=UefTlxq_sQ

Repérage par le CARIF Espace Compétences